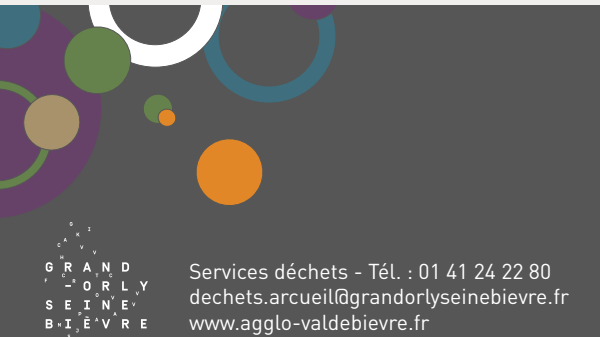




**ARCUEIL** | Cachan | Fresnes | Gentilly |  
Le Kremlin-Bicêtre | L'Hay-les-Roses | Villejuif

# Mémo du tri

Agissons pour un territoire + propre, jetons - trions +



G  
R  
A  
N  
D  
O  
R  
L  
Y  
S  
E  
I  
N  
E  
V  
E  
R  
S

Services déchets - Tél. : 01 41 24 22 80  
dechets.arcueil@grandorlyseinebievre.fr  
www.agglo-valdebievre.fr



## MULTI-MATÉRIAUX

Cartons, shampoings, aérosols, conserves, canettes, barquettes aluminium, ...

*Plier et insérer les cartons*



## VERRE

Bouteilles, bocaux, pots de yaourts ou de confitures en verre, ...

*Retirer les bouchons et les couvercles*



## ORDURES MÉNAGÈRES

## DÉCHETS VERTS

## LES BORNES ENTERRÉES

### POURQUOI ?

Chaque foyer déposera ses ordures ménagères et ses emballages ménagers recyclables dans des conteneurs enterrés installés à proximité du domicile.

→ Une organisation de la collecte avec de nombreux avantages :

- ✓ Intégration parfaite dans l'espace public.
- ✓ Réduction des problèmes d'hygiène et d'odeurs.
- ✓ Amélioration du tri sélectif et du système de collecte.

### COMMENT ?

→ Pour les ordures ménagères non recyclables :

#### TRAPPE GRISE

Par mesure de sécurité et d'hygiène, il est obligatoire d'utiliser des **sacs d'une contenance maximale de 50 litres** pour déposer les déchets dans le conteneur.

- ✗ Les déchets recyclables (verre, cartons, etc.), les déchets encombrants (gravats, etc.), les déchets toxiques (piles, peintures, etc.) et les déchets verts ne doivent pas être déposés dans ces conteneurs.

→ Pour les emballages ménagers recyclables :

- ✓ **TRAPPE VERTE - le verre**
- ✓ **TRAPPE JAUNE -les cartons, plastiques**

Ces emballages ménagers doivent être déposés directement sans sac et respectez la taille de l'ouverture du conteneur. Les bouteilles, pots et bocaux en verre doivent être déposés sans bouchon ni couvercle.

## LES DÉCHÈTERIES, PENSEZ-Y !

→ Les encombrants, les déchets verts et les déchets toxiques peuvent être apportés à la déchèterie.

Tous les habitants du Val de Bièvre ont accès aux déchèteries sur présentation d'un justificatif de domicile au nom du déposant.

✓ **RECYCL'INN**, déchèterie mobile de proximité, est ouverte à tous les habitants du territoire :

- **Arcueil** : tous les samedis, 9h-13h, parking de la Mairie, avenue Paul Doumer.

- **Cachan / L'Hay-les-Roses** : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi de chaque mois, 9h-13h, 104 avenue Gabriel Péri à L'Hay-les-Roses.

- **Kremlin-Bicêtre** : 3<sup>e</sup> samedi du mois, 9h-13h, 5-13, rue Marcel Sembat, en face du CTM.

- **Villejuif** : 4<sup>e</sup> samedi du mois, 9h-17h, 19-23 avenue de l'Épi d'Or.

✓ **Déchèterie de Chevilly-Larue** :

- **Zone Cerisaie nord** rue du stade 94550 Chevilly-Larue - Tél. : 01 49 84 45 91 - [www.sievd.fr](http://www.sievd.fr)

Avant de sortir les déchets sur la voie publique, renseignez-vous auprès du service déchets ménagers de l'Agglomération au **01 41 24 22 80** pour savoir si ceux-ci peuvent être collectés.



Laisser ses déchets au pied du conteneur dégrade le cadre de vie de tous.

Ne pas déposer les cartons à l'extérieur des conteneurs.